

RENCONTRES DE L'ÉCOLE DOCTORALE D'HISTOIRE
DE L'UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE

L'écriture de soi dans les sources historiques

Le 10 décembre 2022

Salle Marc Bloch (17 rue de la Sorbonne, 75005 Paris)
de 9h30 à 12h30

Coordinatrice : Gaëlle HERBETH

Introduction de Brigitte DIONNET, Virgile MAYO, Gaëlle HERBETH et Stefano VIANELLI

Stefano VIANELLI (Orient & Méditerranée), *Apologie et construction de soi : les Mémoires de Jean Cantacuzène*

Ex-empereur retiré au couvent, Jean VI Cantacuzène est l'auteur d'un ouvrage tout à fait remarquable dans le cadre de l'historiographie byzantine. Ses *Histoires*, ou *Mémoires*, sont en fait une sorte d'autobiographie politique, où l'ancien empereur se présente à ses contemporains et à la postérité comme le protagoniste de son époque, qu'il fait coïncider avec sa carrière. Cantacuzène fut d'ailleurs, de son vivant, un personnage controversé : son accession à la pourpre fut due à une guerre civile et son règne ne put pas relever l'empire du désordre dans lequel il était plongé. Pourtant, il fut en même temps l'un des hommes les plus puissants et charismatiques de son temps, et l'estime dont il jouissait est sensiblement égale à l'aversion qu'il suscitait chez ses adversaires. Les *Histoires* montrent donc, quant au passé du souverain, une attitude ambiguë, qui va de l'idéalisation jusqu'à la fierté. D'autre part, derrière le masque du *megalópsūkhos*, on trouve l'embarras, la négation et peut-être même quelques traces de chagrin. L'évident but apologétique du récit n'affecte ni ses qualités littéraires ni, pour ainsi dire, la sincérité de ses manipulations : ainsi, malgré l'indiscutable unité thématique et linguistique de son œuvre, les contradictions du protagoniste émergent, restituant une image nuancée, facettée, qui met en dialogue l'exigence d'autoreprésentation et les mécanismes individuels de la mémoire. Qui est donc Cantacuzène ? L'homme d'État, qui escompta avec l'envie la supériorité de son esprit, ou l'ambitieux qui sacrifia à sa soif de pouvoir le salut de l'empire ? Le politique averti qui sut traiter les relations avec les Turcs avec réalisme, ou le spectateur impuissant de leurs atrocités ? L'objectif de cet exposé sera donc de montrer les façons par lesquelles Cantacuzène crée son personnage à travers son récit historique, essayant de neutraliser la duplicité de son image publique.

Gaëlle HERBETH (ANHIMA), *Étudier une dignité à travers les discours de ses bénéficiaires : l'expression du patriciat par les patrices dans l'Antiquité tardive*

Bien connu depuis l'époque de la Rome royale, le patriciat fait partie, durant la période tardo-antique, des dignités individuelles les plus prestigieuses. Parfois utilisé de manière large pour désigner les sénateurs romains d'époque républicaine et alto-impériale, le terme de *patricius* désigne avant tout une minorité du Sénat, les nobles d'entre les nobles, qui seraient issus des premières familles du Sénat des origines, tandis que la majorité des sénateurs constituaient le groupe des plébéiens. En tant que groupe se définissant par la naissance et les relations, et exerçant une influence politique non négligeable, les patriciens avaient une position protocolaire supérieure et leurs carrières s'en trouvaient plus rapides, plus brillantes que celles des sénateurs plébéiens. Le IV^e siècle constitue un moment important dans l'évolution de ce groupe restreint. En effet, le règne de Constantin I^{er} (306-337) a vu l'émergence d'un patriciat nouveau, voulu comme non héréditaire, mais exprimé à l'aide du même terme latin que pour le patriciat traditionnel dont ce nouveau patriciat constantinien conserve le prestige. En particulier, l'évolution du patriciat à partir de la fin du V^e siècle met en évidence une préséance sur l'ensemble des autres charges et dignités, accordant ainsi à ses bénéficiaires une influence non négligeable auprès de l'empereur, sur les affaires de la cour ainsi que sur les affaires de l'Empire. Plusieurs centaines de patrices sont ainsi connus par l'intermédiaire de diverses catégories de sources. Dans la très grande majorité des cas, c'est un auteur ou un dédicant extérieur qui désigne l'individu en tant que patrice. Mais qu'en est-il des discours des patrices sur leur propre dignité ? Cette communication se propose de revenir, à travers quelques études de cas, sur les modalités d'écriture du patriciat par ceux à qui cette dignité a été octroyée. Il s'agira de voir dans quelle mesure l'écriture de leur dignité par les *patricii* permet la construction d'une identité individuelle qui coexiste avec, puis succède à une identité patricienne collective.

Virgile MAYO (UVSQ), *Les Variae de Cassiodore : un vecteur d'identités*

Au terme d'une trentaine d'années (507-538) passées au service des rois ostrogoths, après avoir exercé les fonctions les plus élevées au sein de l'administration du palais royal à Ravenne, Cassiodore conçoit une œuvre qu'il décide d'appeler *Les douze livres des Variae*. Cette source fondamentale non seulement pour notre connaissance de l'Italie du VI^e siècle mais aussi pour l'histoire de l'Occident post-romain est difficile à caractériser. Les *Variae* peuvent être définies, dans un premier temps, comme un recueil composé par Cassiodore à partir de documents qu'il rédigea au cours de sa carrière au nom des rois ostrogoths. Or, ces actes de chancellerie – des documents à valeur normative qui font état d'une décision royale – prennent en fait la forme de lettres que le roi en place destine à un individu ou à une communauté. La nature de chacun des documents du recueil présente donc une première ambiguïté. Il faut aussi faire une distinction entre ces lettres-actes dont est composé le recueil et le recueil lui-même. Mais les *Variae* contiennent encore d'autres types de documents. Outre les lettres-actes rédigées au nom des souverains ostrogoths, Cassiodore introduisit dans son recueil des lettres-actes qu'il écrivit en son propre nom alors qu'il était préfet du prétoire ainsi que deux préfaces et des *formulae*. Dans ces deux préfaces, Cassiodore explique qu'il a entrepris la composition de son recueil afin que ne soient pas oubliés par la postérité ceux qui comme lui ont accompagné les souverains ostrogoths dans la gestion des affaires du royaume. Quant aux *formulae*, il s'agit de modèles de lettres qu'il souhaite transmettre à ses successeurs. Dès lors, on comprend que même l'attribution d'un auteur à cette œuvre ne va pas de soi. Si Cassiodore est assurément à l'origine du recueil des *Variae*, la majorité des documents composant ce recueil ont été rédigés au nom des souverains ostrogoths. C'est alors bien l'autorité royale qui s'exprime. Les *Douze livres des Variae* doivent donc être envisagés comme un document hybride par son genre et où dialoguent la voix des rois et la plume de Cassiodore. Ils sont, en outre, le témoignage de

toute une classe dirigeante au service des souverains ostrogoths pendant plusieurs décennies. Mais alors, de quelle identité les *Variae* sont-elles le vecteur ? Quel est le soi qui s'exprime et se donne à voir à travers ces textes ? S'agit-il d'ailleurs d'un soi et d'un seul, ou bien de plusieurs ? Cassiodore dit explicitement vouloir publier cette œuvre afin de perpétuer le souvenir de ses collègues. C'est sur ce groupe d'administrateurs que nous porterons notre attention en nous demandant ce qui fait l'unité de ce soi collectif.

Brigitte DIONNET (IMHC), *La Révolution française à l'aune de la parole des ouvrières des ateliers de filature*

La communication s'attachera à éclairer ce que la parole des ouvrières des deux ateliers de filature ouverts à Paris par l'Assemblée Constituante en 1790 nous apprend sur l'histoire de la Révolution. Ces ouvrières ne se doutaient certainement pas que leurs courriers, pétitions ou demandes d'emploi deviendraient de riches sources historiques. Nous pouvons recueillir leurs propos grâce au fonds de la sous-série F/15 des Archives nationales, intitulée « Hospices et secours ». Si, dans le même fonds, des pièces comptables, rapports administratifs ou échanges épistolaires entre les diverses structures dont dépendent les ateliers nous font connaître leur fonctionnement et les problèmes qu'ils ont dû affronter, la parole écrite par leurs ouvrières permet de percevoir la globalité de la vie sur le lieu de travail. Quand elles revendiquent des hausses de salaire ou protestent contre un chef autoritaire et inhumain, elles nous apprennent en quoi consistent les étapes de leur travail. Leurs interventions nous fournissent aussi des informations sur le déroulement du processus révolutionnaire et sur les effets des choix politiques effectués au niveau national sur la vie concrète du peuple. Enfin, l'accès direct à leur parole permet de constater leur capacité à se mobiliser, individuellement et collectivement, en toute conscience des enjeux de société au sein desquels elles évoluaient. Celles qui auraient pu devenir les « invisibles de la Révolution » ne le sont pas restées grâce aux actions qu'elles ont menées et aux exigences qu'elles ont ainsi exprimées. Leurs témoignages les montrent comme des actrices conscientes des droits qui leurs sont ouverts, notamment celui de demander des comptes à ceux qui prenaient les décisions qui les concernaient jusqu'au plus haut niveau du pouvoir.

Conclusion de Caroline MULLER, maîtresse de conférences à l'université Rennes 2